



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
Délibération n° 2022-08

**Nombre de représentants  
au Comité Syndical :**

**en exercice : 29  
présents : 16  
pouvoirs : 7**

*L'an deux mille vingt-deux, le jeudi 13 janvier à 17h30, le Comité Syndical du Conservatoire à Rayonnement Départemental de l'Aveyron dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans les locaux de la direction du Conservatoire, à Rodez.*

*Date de la convocation de la réunion : 07 janvier 2022.  
Date d'envoi des rapports : 07 janvier 2022.*

**Présents :**

*Mesdames Valérie ABADIE-ROQUES, Monique ALIES, Isabelle BAILLET-SUDRE, Sylvie BOUCHAUD, Corinne COMPAN, Dominique GOMBERT, Graziella PIERINI, Emilie SAULES-LE BARS, Régine TAUSSAT  
Messieurs Claude ASSIER, Eric CANTOURNET, Joseph DONORE, Yves MAZARS, Jean-Philippe SADOUL, Jean VALADIER, Nicolas WÖHREL*

**Absents ayant donné POUVOIR :**

*Madame Martine BACHELET à Monsieur Nicolas WÖHREL  
Madame Michèle BUSSINGER à Monsieur Claude ASSIER  
Madame Martine CENSI à Madame Dominique GOMBERT  
Madame Francine LAFON à Madame Emilie SAULES - LE BARS  
Madame Karine ORCEL à Monsieur Nicolas WÖHREL  
Madame Christine PRESNE à Madame Emilie SAULES - LE BARS  
Madame Gisèle RIGAL à Madame Dominique GOMBERT*

**Excusés :**

*Madame Geneviève CAMBON  
Monsieur Arnaud COMBET  
Madame Gulistan DINCEL  
Madame Florence PHILIPPE  
Madame Nathalie PUEL  
Madame Sylvie TAQUET-LACAN*

Présidente de séance : Madame Dominique GOMBERT.

**Création d'une régie  
d'avance**

Considérant la convocation des membres du Comité Syndical le 07 janvier 2022,  
Considérant le rapport adressé le 07 janvier 2022,

Vu le code général des collectivités territoriales,  
Vu la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 modifiée, autorisant la prorogation de l'état d'urgence et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire, notamment son article 6,

Considérant que le Conservatoire dispose d'une régie de recettes instituée par délibération du Comité Syndical du 06 février 1990,



**Conservatoire à rayonnement départemental de l'Aveyron**

5 Place Sainte-Catherine – 12000 RODEZ  
Tél : 05 65 73 80 30 - [contact@crd-aveyron.fr](mailto:contact@crd-aveyron.fr)

Syndicat Mixte approuvé par Arrêté Préfectoral du 9 septembre 1988



Considérant qu'afin de garantir le respect des règles comptables, une régie d'avances doit être créée, à partir d'un compte distinct et dotée d'une carte bancaire permettant de faire face à des dépenses ponctuelles, dont le montant maximal est fixé à 1220 €,

Considérant que ces dépenses sont définies par la réglementation,

Déposé en Préfecture le

24 JAN. 2022

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, approuve :

- la création d'une régie d'avances permettant de régler :
  - des dépenses de matériel et de fonctionnement dans la limite du cadre réglementaire,
  - des frais de mission et de stage pour les personnels,
  - des remboursements de recettes préalablement encaissées par régie,
- la délivrance d'une carte bancaire associée à la régie visant à couvrir exclusivement les dépenses autorisées énumérées ci-avant,
- le plafond de dépenses autorisées à 1220€.

Fait et délibéré à Rodez, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

La Présidente,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop that crosses itself, with a vertical line extending upwards from the top of the loop and a horizontal line extending to the right from the middle of the loop.

Dominique GOMBERT

---

Sens des votes :

Pour : 23

Abstention : 0

Contre : 0

Ne prend pas part au vote : 0

---

## Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Création d'une régie d'avance

.....  
Date de décision: 13/01/2022

Date de réception de l'accusé 24/01/2022

de réception :

.....  
Numéro de l'acte : 20220113\_08

Identifiant unique de l'acte : 012-251200986-20220113-20220113\_08-DE

.....  
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .1 .5

Finances locales

Decisions budgetaires

création, modification, suppression de régies

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....  
Nom du fichier : Delib\_22\_08.pdf ( 99\_DE-012-251200986-20220113-20220113\_08-DE-1-1\_1.pdf )